

**DEPARTEMENT DES
PYRENEES-ORIENTALES**

COMMUNE DE CAMPOME



CAMPOME, le 8 octobre 2025.

CONVOCATION
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le : **Samedi 18 octobre 2025 à 10h00** dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Ordre du jour :

- Vente concession colombarium
- Révision des listes électorales
- Décision modificative au budget

Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Très cordialement,

Le Maire,

Jean-Louis BOSC.



REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES COMMUNE DE CAMPOME 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAMPOME SEANCE DU 18 OCTOBRE 2025
Nombre de Conseillers en exercice : 10 Présents à la séance : 7 Procuration : 0 Ont participé au vote : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation : 08/10/2025	L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit octobre le Conseil Municipal de la Commune de Campôme s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BOSC, Maire
Objet : Vente du casier 6/6 du colombarium n°1	PRESENTS : Jean-Louis BOSC, Henri SOBRAQUES, Bernard GIBERT, Alexandre BLEUZET, Martine DAUBY, Laëtitia SITJA, André CARRERE
Secrétaire de séance :	Henri SOBRAQUES

Vu le code général des collectivités et notamment ses articles L.2213-8 et L.2213-9,
Vu la délibération du conseil municipal du 17 septembre 2024 qui fixe les tarifs des concessions dans le cimetière communal,
Vu la demande de M GIBERT Bernard domicilié 1 La Place 66500 CAMPÔME sollicitant l'acquisition d'un casier de colombarium,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de vendre :

- le casier 6/6 du colombarium n°1 à perpétuité, pour un montant de 500 € à M GIBERT Bernard domicilié 1 La Place 66500 CAMPÔME

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Louis BOSC.



REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES COMMUNE DE CAMPOME 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAMPOME <u>SEANCE DU 18 OCTOBRE 2025</u>
Nombre de Conseillers en exercice : 10 Présents à la séance 7 Procuration :0 Ont participé au vote : 7 Pour 7 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation : 08/10/2025	L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit octobre le Conseil Municipal de la Commune de Campôme s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BOSC, Maire
Objet : Décision modificative n°2 / 2025 Budget Général	PRESENTS: Jean-Louis BOSC, Henri SOBRAQUES, Bernard GIBERT, Alexandre BLEUZET, Martine DAUBY, Laëtitia SITJA, André CARRERE
Secrétaire de séance :	Henri SOBRAQUES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter la décision modificative suivante :

Dépenses		Recettes
C/11	- 100 euros	
C/10	+ 100 euros	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Jean-Louis BOSC.


